



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES, section arts plastiques, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Présidente

Mme Gaëlle JUMELAIS-DAVID
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de RENNES

Vice-Présidente

Mme Elsa MAHIEU-DEHAYNIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de STRASBOURG

Vice-Président

M. Jean-Pierre MARQUET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NANTES

Membres du jury

Mme Marie ANTY
EC. R Professeure certifiée

Académie de NORMANDIE

Mme Bernadette BEL
Professeure certifiée

Académie de BESANCON

Mme Celine BERTHOLIER
Professeure certifiée

Académie de NANTES

M. Simon BILLAUD
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Frédérique CAZALS
Professeure certifiée

Académie de VERSAILLES

Mme Mevlude CHEVROT
Professeure certifiée

Académie de LYON

Mme Karine CORNU GRANDJEAN
Professeure agrégée

Académie de BESANCON

Mme Angelina DANNA ALLEGRINI
Professeure certifiée

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Lionel DECAMPS
Professeur certifié

Académie de LILLE

Mme Marion DELECROIX
Professeure agrégée

M. Mathias DUBRANA
Professeur certifié

M. SEBASTIEN FAUCON
Professeur certifié

Mme AURELIE FEUVRIER
Professeure agrégée

Mme Camille FLEUROT-MOUGEL
Professeure certifiée

Mme Sylvie GAUTIER-LAPOUGE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Veronique GROMARD
EC. R Professeure certifiée

M. Jeremie HORVILLER
Professeur agrégé

M. Mael JUDIC
Professeur agrégé

M. Gilles-Xavier LABRIE
Professeur certifié

M. FRANCOIS LEGER
EC. R Professeur certifié

M. Nicolas LEONATE
Professeur certifié

M. Christophe LITOU
Professeur certifié

Mme Mariette LOURS
Professeure certifiée

M. Stephane MUZOTTE
Professeur certifié

M. Christophe PELLERIN
Professeur certifié

M. Tristan REGNAULT
Professeur agrégé

Mme Claire REY
Professeure agrégée

Mme Ludivine SALIBA
Professeure certifiée

M. Brice SICART
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de POITIERS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de NANCY-METZ

Académie de NORMANDIE

Académie d' AMIENS

Académie de LYON

Académie de NORMANDIE

Académie de TOULOUSE

Académie de NANTES

Académie de STRASBOURG

Académie de RENNES

Académie de NORMANDIE

Académie de BORDEAUX

Académie de DIJON

Académie d' ORLEANS-TOURS

Académie de REIMS

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 05 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU